



## **Vision stratégique à long terme de développement durable**

*Contribution de la CIDD*

# Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>1 Une société inclusive et solidaire.....</b>	<b>3</b>
1.1 Lutte contre la précarité et cohésion sociale .....	3
1.2. Santé .....	3
1.3. Emplois et compétences .....	4
<b>2 Une société résiliente qui adapte son économie aux défis économiques, sociaux et environnementaux ....</b>	<b>5</b>
2.1. Economie qui adapte ses modes de consommation et production.....	5
2.2. Energie .....	6
2.3. Mobilité et transports .....	7
2.4. Alimentation.....	8
<b>3 Une société qui préserve son environnement .....</b>	<b>9</b>
3.1. Changements climatiques .....	9
3.2. Air extérieur et intérieur .....	10
3.3. Biodiversité .....	10
<b>4 Une société soutenue par des pouvoirs publics assumant leur responsabilité sociétale .....</b>	<b>11</b>
4.1. Pouvoirs publics .....	11
4.2. Finances publiques.....	11
4.3. Recherche scientifique .....	12
4.4. Coopération au développement .....	13



# Introduction

## Processus

Le projet de vision stratégique à long terme de développement durable (VLT) présenté dans ce document constitue la contribution de la CIDD en vue de l'adoption par le gouvernement en octobre prochain de sa VLT comme prévu par la loi du 05 mai 1997 modifiée par la loi du 30 juillet 2010. Il a été préparé par de nombreux experts de tous les SPF et SPP qui ont participé au groupe de travail ad hoc entre septembre 2011 et avril 2012. Ce projet de VLT est soutenu par un document d'accompagnement motivant les choix proposés sur base d'une analyse de la situation, des tendances en cours et d'un recensement des objectifs existants.

Un comité de pilotage composé des acteurs de la loi (la CIDD, le CFDD, TFDD et SPP DD) a été mis en place en juin 2011. Pour assurer une cohérence entre les exercices réalisés en parallèle, il a notamment défini les thèmes à aborder par les différents acteurs. Ensuite, durant la réalisation de son exercice, la CIDD a entendu les grands groupes sociétaux du CFDD. Par ailleurs, dans le cadre d'une convention entre le SPP DD et le BfP, la TFDD a formulé des propositions de contenu et de méthode en ce qui concerne la VLT. Dans ce même cadre, la TFDD a participé à deux réunions de la CIDD sur la vision à long terme, selon les vœux de cette dernière, pendant les mois de mars et d'avril.

## Objectifs à long terme de développement durable

Comme le précise l'exposé des motifs de la loi, « Ces objectifs de développement durable à long terme pourront mieux être atteints si des coopérations entre tous les niveaux de pouvoirs se mettent en place comme le prévoit l'accord-cadre sur la stratégie nationale de développement durable. La vision stratégique à long terme peut constituer dans ce contexte une contribution fédérale à ce processus. » Plusieurs objectifs chiffrés précis sont donc encore à fixer en concertation avec les autres niveaux de pouvoir. Cette vision à long terme vise notamment à répondre aux engagements souscrits par la Belgique aux niveaux international et européen, il est donc entendu que l'action de l'Etat fédéral s'inscrit dans le contexte européen et international. Par ailleurs, les objectifs proposés tentent de présenter l'état de la situation souhaité à l'horizon 2050 pour la société belge en développement durable. Ils ont été conçus comme un ensemble cohérent nécessitant une réalisation conjointe. Ils ont été proposés s'il a été établi que l'Etat fédéral dispose de leviers pour contribuer à leur réalisation. Les indicateurs proposés sont soit existants soit à définir (notamment en tant que mesure potentielle pour le prochain Plan fédéral de développement durable). Ils sont soit liés directement à l'objectif, soit une valeur proche permettant de cerner partiellement l'état de la situation souhaitée.

La CIDD est bien consciente des limites inhérentes à l'exercice. En effet, le projet de VLT se base sur l'état des connaissances disponibles et est donc empreint d'une certaine « temporalité ». la société étant en perpétuelle mutation, des ajustements seront indéniablement nécessaires. Par ailleurs, les propositions d'objectifs ambitieux ont été motivées par une volonté d'approche systémique et transversale des défis sociétaux même si parfois des politiques sectorielles restent nécessaires. Ce document vise avant tout à ouvrir le débat sociétal et à accélérer la transition vers un développement durable en montrant qu'il est possible d'agir dès aujourd'hui pour réaliser ces objectifs pas si lointains.



# 1 Une société inclusive et solidaire

*Une société inclusive est une société pour tous, où chacun dispose d'un accès égal à tous les domaines de la vie. Elle favorise et facilite l'intégration en dépassant toutes les discriminations pouvant exister entre les individus (genre, culture, origines, etc.). Elle tisse le lien social en valorisant les différences entre générations, cultures et catégories sociales et en gérant les conflits pour assurer une sécurité de base à tous et la cohésion sociale.*

*Les conditions et ressources préalables au bien-être des citoyens sont réunies, à savoir : la paix, l'éducation, le revenu, la sécurité alimentaire, la santé, le logement décent, un écosystème stable, des ressources durables et la justice sociale. Favorisant le bien-être de chaque individu, elle met un point d'honneur à lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales, notamment en matière de santé. Elle s'adapte aux nouvelles données de la santé publique, comme les maladies chroniques. Elle préserve en outre le meilleur niveau de vie possible pour tous grâce à l'éducation et par le biais d'emplois appropriés et respectueux des conditions de vie et de santé.*

## 1.1 Lutte contre la précarité et cohésion sociale

En 2050 tout citoyen dispose de ressources lui permettant de satisfaire ses besoins de base et relatifs et, le cas échéant, de bénéficier d'une aide sociale (revenus de substitution) pour combattre l'exclusion. Il s'agit de garantir à tous un accès abordable à des services de qualité notamment en matières de santé, d'enseignement, de mobilité, au logement et à une alimentation saine.

Objectifs stratégiques à 2050	Indicateurs
1. Chaque citoyen dispose de moyens de subsistance suffisants, lui permettant de satisfaire ses besoins de base.	- % de la population en dessous du seuil de pauvreté
2. Chaque citoyen dispose de moyens pour développer ses capacités à porter un projet, vecteur d'intégration sociale.	- Taux d'endettement des ménages - Taux d'illettrisme fonctionnel
3. Les facteurs de risque de précarité sont régulièrement identifiés et font l'objet de politiques ciblées et provisoires.	- % de la population présentant un risque de pauvreté - % pauvreté infantile ; - % familles monoparentales sous le seuil de pauvreté (femmes - dimension genre)
4. La cohésion sociale est assurée grâce à la redistribution des richesses produites et à la vitalité associative.	- GINI (avant et après transferts sociaux) ou ratio S80/S20 - Indicateurs à développer sur base du Baromètre interfédéral de la pauvreté

## 1.2. Santé

En 2050, les êtres humains mènent une vie saine et digne dans un environnement sain (air intérieur et extérieur, eau, alimentation, produits de consommation, de construction, etc.). Les maladies chroniques et les inégalités sociales en matière de santé sont fortement réduites, des politiques gèrent les effets des déterminants sociaux et environnementaux de la santé et une politique de santé « whole of government » et « whole of society » (*Health In All Policies*) est le standard.

Objectifs stratégiques à 2050	Indicateurs
1. L'écart entre l'espérance de vie et surtout l'espérance de vie en bonne santé selon les niveaux d'éducation et selon le genre est réduit en moyenne de 50%.	- Différences d'espérance de vie et espérance de vie en bonne santé, (homme - femme) entre les niveaux d'éducation supérieur et inférieur, ou autres indicateurs sociaux économiques (à définir, y compris pour couvrir la dimension internationale)
2. La morbidité/la mortalité liée aux maladies chroniques est réduite.	- Taux de mortalité par sexe, âge et catégories socio-économiques lié aux maladies cardiovasculaires, cancers, diabète et maladies respiratoires chroniques
3. Les soins de santé de qualité sont accessibles à tous et en particulier pour les groupes vulnérables (handicapés, populations précarisées, femmes en âge de procréer et enceintes et enfants etc.).	- % du ticket modérateur - Indicateurs de santé environnementale pour les groupes précarisés, les mères et enfants (POPs dans le lait humain, exposition des enfants aux substances chimiques présentes dans l'alimentation) (à définir)



4. Les effets des dégradations environnementales sur la santé sont pris en compte.	- Indicateurs environnement - santé de l'OMS ventilés selon le genre (à définir)
5. Les connaissances et système de veille sont développés pour affiner la compréhension des liens directs de cause à effet entre l'environnement et la santé, en ce compris les risques émergents liés par ex. aux changements climatiques, à l'introduction de nouveaux produits ou aux combinaisons de polluants.	- Développer un mode de calcul des doses journalières acceptables en tenant compte de l'effet cocktail (à définir). - Registre des nanomatériaux et produits de consommation contenant des substances reconnues ou soupçonnées d'être nuisibles (à définir) - Suivi d'indicateurs environnement - santé liés aux risques émergents (à définir) - % de professionnels de la santé et des autres professionnels (urbanisme, enseignants, etc.) formés à la santé environnementale (à définir)

### 1.3. Emplois et compétences

En 2050, chaque citoyen en âge de travailler et qui le souhaite a accès à un travail décent. L'emploi est considéré comme un vecteur d'intégration sociale parmi d'autres. Le chômage est réduit au niveau du chômage frictionnel et la société assure un filet de sécurité afin que le chômage ne mène pas à la précarité. Les conditions de travail garantissent une meilleure qualité de vie : la santé et la sécurité au travail sont soutenues par un système de veille épidémiologique et une culture de prévention. Par ailleurs, la transition de notre société vers un développement durable a été accompagnée de nouvelles mutations de l'emploi, par exemple des emplois verts ou liés à l'aide aux personnes.

Objectifs stratégiques à 2050	Indicateurs
1. Le marché de l'emploi est accessible à tous et propose un emploi décent à chaque citoyen en âge de travailler.	- Taux d'emploi des femmes, des jeunes, des personnes âgées, peu qualifiés, des handicapés physiques et mentaux - % travail à temps partiel involontaire, ventilé selon le genre - % travailleurs pauvres, % abandons scolaires prématurés - Taux d'activité
2. Le niveau de chômage est réduit au niveau du chômage frictionnel.	- % de chômage
3. Les conditions de travail sont adaptées tout au long de la carrière en vue d'assurer une meilleure qualité de vie et de pouvoir travailler plus longtemps.	- % des accidents au travail - % des personnes en invalidité, suicides (ventiler tous les indicateurs selon le genre) (à définir) - écart de salaires entre hommes et femmes à travail égal. - % participation à la formation continuée



## 2 Une société résiliente qui adapte son économie aux défis économiques, sociaux et environnementaux

*En 2050, les activités de production et de consommation sont fondées sur une utilisation efficace des ressources naturelles dans le respect des limites de notre planète, et elles contribuent au développement social et économique. La croissance économique est découplée de façon absolue de la dégradation de l'environnement et couplée à la création d'emplois décents, tout en garantissant l'offre d'une quantité suffisante de biens et services répondant aux besoins fondamentaux. Cet objectif implique des performances environnementales et sociales élevées de tous les biens et services sur leur cycle de vie (depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur élimination). Les énergies renouvelables sont massivement développées et la consommation d'énergie est significativement réduite. La mobilité et les transports contribuent au développement social et économique et sont respectueux de l'environnement grâce à un système multimodal intégré, des conditions maximales de sécurité, une réduction drastique des nuisances environnementales, notamment grâce à une intégration des coûts externes dans les prix des transports et un aménagement du territoire approprié. Les modes alimentaires n'ont d'incidence négative ni sur la santé ni sur l'environnement grâce à des produits sains, une agriculture intégrée, une réduction du gaspillage alimentaire.*

### 2.1. Economie qui adapte ses modes de consommation et production

En 2050 l'activité économique contribue pleinement au développement durable. Elle développe, dans une logique d'accroissement du bien-être, des projets créateurs d'emplois décents, d'épanouissement humain et de bien-être physique et psychologique. Le développement se mesure à l'aide d'une série d'indicateurs complétant le PIB pour couvrir les multiples dimensions d'un développement durable.

La gouvernance économique, financière et monétaire, appliquée au niveau de pouvoir le plus efficace (mondial, européen, fédéral, régional, ou communal), garantit une gestion équitable des biens publics mondiaux, une concurrence plus équitable entre les différents acteurs, et valorise les échanges non-monnaïres.

Les activités de production et de consommation de la Belgique sont fondées sur une utilisation efficace des ressources le respect des limites de notre planète, contribuant ainsi à une transformation globale de l'économie, y compris aux niveaux européen et international. Toutes les ressources naturelles sont gérées de façon durable, des matières premières à l'énergie, en passant par l'eau, l'air, les terres et les sols.

Les logiques de consommation sont innovantes, par exemple, les besoins ne sont pas nécessairement satisfaits par l'acquisition de nouveaux biens ; ils peuvent être satisfaits entre autres par la réutilisation de biens existants ou par l'usage de services permettant de rencontrer le même objectif. Les citoyens disposent d'informations suffisantes et fiables sur les incidences de leurs habitudes de consommation afin de pouvoir faire des choix éclairés et responsables entre des produits et services ayant des performances environnementales et sociales élevées tout au long de leur cycle de vie. L'obsolescence programmée des produits n'a plus cours, la surconsommation est réduite, et in fine, le pouvoir d'achat est augmenté.



Objectifs stratégiques à 2050	Indicateurs
1. Le développement économique de la société est mesuré en tenant compte de ses impacts sur l'homme et l'environnement.	- Indicateur de découplage entre le PIB et la consommation de matières (la biomasse, les métaux et minéraux et les combustibles fossiles) - Productivité des ressources (y compris les importations (à définir) - Utilisation des indicateurs de découplage et de productivité des ressources dans le système des comptes nationaux
2. Les prix des biens et services donnent des signaux clairs reflétant directement les externalités environnementales et sociales.	- Indicateur à définir
3. Les performances environnementales et sociales de tous les biens et services mis sur le marché sont maximales et ce, sur l'ensemble de leur cycle de vie.	- % de produits et services mis sur le marché qui détiennent un label certifié par les autorités publiques (label écologique européen, label pour les produits issus de l'agriculture biologique, label équitable, label social)
4. Les organisations contribuent aux objectifs de développement durable en accroissant leurs performances environnementales et sociales.	- Nombre d'organisations (pouvoirs publics, entreprises, ONG, etc.) ayant mis en place un système de gestion durable (ISO14001, EMAS, ISO26000, SA8000) (à définir) - % d'entreprises ayant défini l'empreinte écologique et le bilan carbone de leur organisation
5. Différentes formes d'organisations économiques coexistent pour répondre aux besoins sociétaux.	- Indicateur à définir
6. Le soutien à l'innovation respecte les principes de développement durable.	- Indicateur à définir

## 2.2. Energie

La raréfaction progressive des carburants fossiles et la production de gaz à effet de serre qu'entraîne leur utilisation obligent notre société à répondre dans les années à venir à un défi colossal : se passer progressivement de ces carburants qui représentent actuellement une très grande partie de notre consommation énergétique, tout en assurant la sécurité de l'approvisionnement en énergie (via l'intégration des systèmes énergétiques au niveau européen), un niveau de confort équivalent et l'accès à tous à l'énergie pour les besoins de base.

Objectifs stratégiques à 2050	Indicateurs
1. Les énergies renouvelables sont massivement développées et constituent la part la plus élevée dans la consommation d'énergie.	% de la consommation finale brute d'énergie produite à partir de sources renouvelables
2. La production d'électricité est fortement décarbonisée (de 96 à 99 % dans la "Feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050" de la Commission européenne).	% d'électricité produite sans libération concomitante sous forme de CO2 de carbone d'origine fossile % d'électricité produite à partir de sources renouvelables
3. La consommation d'énergie primaire est significativement réduite.	- Consommation d'énergie primaire
4. Le recours à la biomasse à des fins énergétiques s'opère sans nuire aux autres usages, en particulier à l'alimentation, et à l'environnement (qualité des sols, biodiversité, etc.).	- Respect de critères de durabilité pour l'importation de biomasse à des fins énergétiques
5. La notion de sécurité d'approvisionnement énergétique s'appréhende au niveau national et au niveau européen.	- Indicateurs à définir
6. L'énergie est accessible à tous.	- Indicateur à définir (% de ménages en précarité énergétique ou nombre de limiteur de puissance) - Indicateur international à définir après Rio+20 (Energy4All)



## 2.3. Mobilité et transports

En 2050, la mobilité et les transports sont des vecteurs de développement social et économique respectueux de l'environnement. Leurs impacts sur le climat et l'exploitation des ressources naturelles sont fortement réduits et ils assurent un développement socialement équitable et conforme à la dignité humaine, tout en rencontrant les défis liés à la gestion de la demande de transport de personnes et de marchandises. La mobilité et les transports tendent à devenir accessibles en toute sécurité au plus grand nombre et sont compatibles avec les objectifs et contraintes socio-économiques de tous les acteurs sociétaux (pouvoirs publics, entreprises notamment).

Objectifs stratégiques à 2050	Indicateurs
1. Le système de transport multimodal intégré est privilégié, il met l'accent sur les modes alternatifs à l'automobile et sur le transfert modal pour les marchandises.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % d'utilisation des différents modes de transport (part modale des transports collectifs (privés ou publics) de personnes, part modale du rail et de la voie d'eau pour le transport de marchandises)</li> <li>- Doubler le nombre de déplacements parcourus en vélo par rapport à 2011</li> <li>- Nombre de km parcourus, nombre de voyageurs-km, tonnes-km</li> <li>Indicateur de transfert modal (personnes et marchandises)</li> <li>- Indice d'accessibilité aux transports en commun (à définir)</li> <li>- Indicateur couvrant la dimension internationale (à définir)</li> </ul>
2. La mobilité et les transports sont réalisés dans des conditions maximales de sécurité visant le « zéro tué ».	- Nombre annuel des victimes de la route : morts/ blessés graves par milliard de km parcourus ventilés selon le genre, l'âge et le mode de transport
3. Les émissions de CO2 liées à l'ensemble des modes de transports en Belgique sont réduites de 60 % au minimum par rapport à 1990.	- Emissions de CO2 globales dans le secteur du transport et par mode
4. La mobilité et les transports sont à faible émission de polluants et de nuisances sonores, efficaces en énergie de sources fossiles et alternatives. Les émissions dans l'air de NOx, PM 2.5, PM 5 et PM 10 sont réduites de 80% par rapport à 2005.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Performance énergétique et taux de renouvellement des véhicules de transport terrestre, aérien et de la flotte maritime battant pavillon belge</li> <li>- Emissions de NOx, PM 2.5, PM 5 et PM 10</li> </ul>
5. Les coûts externes (climat, biodiversité, pollutions, santé, accidents, dégradation des infrastructures, congestion, bruit) sont intégrés dans les prix du transport.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % des coûts externes des transports intégrés dans les prix (à définir)</li> <li>- Indicateur de saturation des réseaux de transport (personnes et marchandises)(à définir)</li> </ul>





## 2.4. Alimentation

En 2050, l'impact social et environnemental de nos modes de production et de consommation alimentaires est réduit considérablement. Des produits sains, moins transformés et à haute valeur nutritionnelle sont accessibles à tous, ici comme ailleurs, et majoritairement produits via des circuits courts de production. La transition opérée vers ces régimes alimentaires plus adéquats a permis de réduire fortement la prévalence et la morbidité/mortalité liées aux maladies chroniques et en particulier au surpoids, à l'obésité et à la malnutrition.

Objectifs stratégiques à 2050	Indicateurs
1. L'accès à des produits sains, peu transformés et à haute valeur nutritionnelle est garanti pour tous.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévalence de personnes en surpoids et obèses dans population belge (par sexe, âge, catégories socio-économiques)</li> <li>- % de consommation de fruits et légumes</li> <li>- Indicateur international (en lien avec la malnutrition à définir)</li> </ul>
2. L'impact environnemental et social de nos modes de production (par une agriculture intégrée et biologique) et de consommation alimentaires est considérablement réduit.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % de consommation de produits locaux</li> <li>- % de consommation de produits équitables</li> <li>- Réduction de x% de l'utilisation des ressources dans la chaîne alimentaire (à décliner par ressources prioritaires)</li> <li>- Traces de résidus de pesticides de synthèse, de composés perturbateurs endocriniens dans la production agricole et les êtres humains (biomonitoring)</li> <li>- Nombre de mises sur le marché de ces produits</li> <li>- % d'agriculture intégrée ; % d'agriculture biologique</li> <li>- Gr/portion de viande journalière à 75 gr maximum ;</li> </ul>
3. Le gaspillage alimentaire est réduit de 75 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>% des denrées alimentaires non périmées gaspillées</li> </ul>
4. Nos modes alimentaires n'ont plus d'impacts néfastes sur la sécurité alimentaire des pays en développement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ratio cultures alimentaires/cultures industrielles destinées à l'exportation ( y compris les biocarburants)</li> <li>- % de déforestation pour des cultures industrielles destinées à l'exportation</li> <li>- Indicateur en lien avec la sécurité alimentaire à définir suite à Rio+20</li> </ul>



# 3 Une société qui préserve son environnement

En 2050, l'objectif d'un environnement sain a été atteint. La Belgique a réalisé de manière juste sa transition vers une société bas carbone et efficace en ressources. Elle a pris les mesures nécessaires pour prévenir ou, à défaut corriger, les impacts environnementaux dus aux activités humaines : le réchauffement global a été limité et reste limité à 1.5 à 2°C à long terme, la pollution de l'eau et de l'air sont maîtrisées et n'ont plus d'incidence significative sur la santé, la biodiversité et les écosystèmes. Les biens et services rendus par ces derniers sont restaurés, valorisés et utilisés avec précaution et de manière durable contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité. La biodiversité elle-même est ainsi valorisée, conservée, protégée et restaurée et participe pleinement à une prospérité durable tout en encourageant la cohésion économique, territoriale et sociale et en sauvegardant notre héritage culturel.

## 3.1. Changements climatiques

L'objectif à long terme est de limiter à 1.5 à 2°C maximum la hausse de température mondiale moyenne afin de prévenir les impacts majeurs associés aux changements climatiques, qui mettent gravement en péril la pérennité des systèmes naturels, la santé, la prospérité et la sécurité internationale.

A cette fin, il convient d'opérer la transition systémique vers une société bas carbone. Cette transition, qui se doit d'être équitable, implique la mobilisation de toutes les ressources et instruments politiques requis et l'appui des pays en développement dans leurs efforts, dans un contexte de développement durable, de lutte contre la pauvreté et de justice climatique. Elle doit se faire en garantissant le bien-être collectif et individuel, présent et futur.

Objectifs stratégiques à 2050	Indicateurs
1. Les émissions de gaz à effet de serre mondiales sont réduites d'au moins 50% par rapport à leur niveau en 1990.	- Emissions mondiales de GES (tonnesCO <sub>2</sub> -éq.)
2. Les émissions de gaz à effet de serre belges sont réduites domestiquement d'au moins 80 % à 95% en 2050 par rapport à leur niveau en 1990. Après 2050, la Belgique devra tendre vers la neutralité carbone.	- Emissions de GES en Belgique (tonnesCO <sub>2</sub> -éq.)
3. En termes d'adaptation, le risque climatique est intégré dans la planification et les différents domaines de l'action publique, afin d'aboutir à une société belge « climate-resilient ».	- Ensemble d'indicateurs à développer pour mesurer la résilience climatique (à définir)
4. L'ensemble des PVD a assuré une transition vers des sociétés bas-carbone et aussi « climate-resilient » que possible grâce, notamment, à des ressources financières à hauteur de leurs besoins d'ici 2050, basées sur de l'aide publique additionnelle à l'APD, en provenance de l'ensemble des pays industrialisés en fonction de la responsabilité et de la capacité de ces derniers et dans un contexte de justice climatique.	- Les émissions annuelles GES dans les PVD (tonnesCO <sub>2</sub> -éq.) - Leur résilience (cf. ci-dessus) - Fonds publics alloués aux PVD d'ici 2050 (pays industrialisés et Belgique)



## 3.2. Air extérieur et intérieur

En 2050, la pollution de l'air intérieur et extérieur est maîtrisée. Ainsi, la pollution anthropique de l'air n'a plus d'impact significatif sur la santé humaine et les écosystèmes.

Objectifs stratégiques à 2050	Indicateurs
1. La pollution de l'air par les sources anthropiques telles que l'industrie et le transport ne représente qu'une part négligeable de la pollution de fond (pollution hors événements de pics de pollution).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesures de la qualité de l'air (concentrations dans l'air de CO, SO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>, COV, pm, etc.)</li> <li>- Dépassements des pics de pollution (ex : concentration d'ozone : nombre de jours annuels de dépassement des seuils d'information et des seuils d'effet sur la santé)</li> <li>- Emissions de polluants issus des activités industrielles et domestiques, du transport, des sources naturelles</li> <li>- Indicateurs environnement - santé</li> </ul>
2. La pollution de l'air intérieur est maîtrisée et ce, y compris dans des bâtiments à très haute efficacité énergétique. Pour cela, la conception des bâtiments et des produits qui y sont utilisés est adaptée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantité de produits mis sur le marché ayant un taux d'émissions limité</li> <li>- Suivi de la qualité des systèmes de chauffage et de ventilation dans les bâtiments (performance du parc)</li> <li>- Mesures de la qualité de l'air intérieur</li> <li>- Indicateurs environnement santé</li> </ul>

## 3.3. Biodiversité

En 2050, la biodiversité est valorisée, conservée, restaurée et les pressions exercées sur celle-ci ont été éliminées, les ressources biologiques sont utilisées d'une manière durable et les avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques sont partagés d'une manière juste et équitable. Les écosystèmes ont été restaurés, sont résilients et continuent de fournir, avec la biodiversité, des services essentiels à tous les peuples, préservant ainsi la diversité de la vie sur Terre, maintenant la planète en bonne santé et contribuant au bien-être humain et à l'élimination de la pauvreté.

Objectifs stratégiques à 2050	Indicateurs
1. L'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation sont assurés et contribuent efficacement à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable de ses éléments.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'engagements pris par la Belgique au niveau international en matière de partage des avantages (Protocole de Nagoya, Traité International sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture,...)</li> <li>- % des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques fournies par la Belgique dans un cadre bilatéral qui sont alloués à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable de ses éléments (à définir)</li> </ul>
2. Les zones marines et côtières sont protégées, restaurées et valorisées notamment par l'établissement d'aires marines protégées (y compris hors juridiction nationale), en incluant les aspects de protection des zones marines et côtières dans les différents processus de développement durable, y compris en matière de pêche et par le développement de l'économie bleue.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de plans OSPAR, UE, ONU mis en œuvre</li> <li>- Nombre d'objectifs du Johannesburg Plan of Implementation atteints</li> <li>- Conclusion du protocole additionnel à la Convention Droit de la Mer des Nations Unies (dit "Implementation Agreement")</li> </ul>
3. Les biens et les services rendus par les écosystèmes sont restaurés, valorisés et utilisés avec précaution et de manière durable, contribuant ainsi directement à la préservation de la biodiversité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 100% des services écosystémiques sont 'fonctionnels', non détériorés et protégés (à définir)</li> <li>- Tendances en matière d'intégration des valeurs relatives à la biodiversité et aux services écosystémiques dans les politiques sectorielles et de développement (indicateurs en cours de négociations dans le processus CBD)</li> </ul>
4. La propagation de nouvelles espèces exotiques envahissantes est effectivement jugulée tandis que celles déjà implantées sont en nette diminution. Ces résultats contribuent à améliorer la conservation et la préservation de la biodiversité indigène.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'espèces nouvellement implantées</li> <li>- Nombre d'espèces éradiquées</li> <li>- évolution de la population des espèces implantées</li> </ul>
5. Les zones terrestres et les eaux intérieures sont protégées, restaurées et valorisées notamment via l'établissement d'aires protégées et la reconnectivité des habitats ; les écosystèmes dégradés ont été restaurés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % d'espèces de vertébrés et invertébrés menacés d'extinction</li> <li>- % d'espèces menacées de surexploitation</li> <li>- % morcellement des terres</li> <li>- % d'écosystèmes terrestres, aquatiques, marins considérés comme dégradés/restaurés</li> <li>- Indicateurs en cours de négociations dans les processus UE et internationaux (CBD, etc.)</li> </ul>



# 4 Une société soutenue par des pouvoirs publics assumant leur responsabilité sociale

*En 2050, l'Etat, acteur majeur de la société, est le garant de l'intérêt général et collectif : acteur central du lien social fort entre tous les citoyens, base essentielle de toute société inclusive, solidaire, innovante et qui préserve les ressources (ici comme ailleurs). Il a développé des politiques transversales pour opérer la transition vers un développement durable, notamment en ce qui concerne le fonctionnement des pouvoirs publics et les finances publiques que la recherche scientifique ou la coopération au développement.*

## 4.1. Pouvoirs publics

En 2050, une nouvelle gouvernance politique est mise en place. Elle implique que l'Etat remplisse un rôle d'impulsion et de régulation par rapport à des objectifs précis et convenus et qu'il se concertent et peut créer des partenariats avec tous les acteurs de la société civile (partenaires sociaux et organisations non-gouvernementales) afin de répondre rapidement aux changements de la société. L'Etat remplit aussi un rôle de veille pour anticiper les incidences des politiques publiques et des nouveaux défis sociétaux sur l'ensemble des citoyens et en particulier sur les plus démunis.

Objectifs stratégiques à 2050	Indicateurs
1. L'Etat garantit le fonctionnement de la démocratie parlementaire et des organes de concertation et de consultation.	- Indicateur sur le fonctionnement de la démocratie parlementaire (à définir) - Nombre de demandes gouvernementales annuelles aux conseils d'avis
2. L'Administration procure à tous les usagers, quelle que soit leur condition sociale et culturelle, un service répondant à leurs attentes	- Indicateur à définir (nombre de plaintes/an auprès du médiateur fédéral et des SPF ou autre)
3. Les politiques publiques sont développées en adéquation avec les objectifs de la vision à long terme de développement durable (ce qui implique une évaluation ex ante et post des politiques publiques).	- % d'EIDD - Suivi de l'exécution des PFDD

## 4.2. Finances publiques

En 2050, la gestion des finances publiques tiendra pleinement compte des grands défis sociétaux, notamment le vieillissement de la population et la lutte contre le réchauffement climatique.

Des glissements de la fiscalité ont été opérés afin d'intégrer les coûts des externalités environnementales et sociales. Par ailleurs, une grande attention est portée au contenu des dépenses publiques, vues comme une contribution aux différents "capitaux" de la société.

Quant à la fraude fiscale et sociale, elle aura pratiquement disparu, du fait d'une réaction en chaîne déclenchée par une intensification temporaire de la politique de répression.



Objectifs stratégiques à 2050	Indicateurs
1. Les finances publiques ont fait face aux conséquences budgétaires des multiples défis sociétaux (démographie, changements climatiques, ...)	- Indicateur en vue de quantifier le Coût du vieillissement (à définir) - Taux d'emploi des personnes de 55 à 64 ans - Dette brute consolidée des administrations publiques/PIB
2. Une autre approche des finances publiques est adoptée, consistant à ne plus voir le résultat de l'action passée de l'Etat uniquement en termes de dette publique (c'est-à-dire de passif) mais à valoriser également l'actif (au sens large) correspondant à la contribution de l'Etat aux différents "capitaux": capital physique (bâtiments et infrastructures) mais aussi "capital" formation, "capital" R&D, capital environnemental, etc. Cette approche est appelée à modifier la politique suivie en matière de dépenses publiques (en ce compris les dépenses fiscales).	- Bilan de l'Etat (méthodologie à améliorer)
3. La fiscalité a intégré les coûts externes, en ayant fait glisser la fiscalité sur le travail vers une fiscalité sur les externalités environnementales et sociales.	- Tax shifting ratio entre fiscalité sur le travail et fiscalité sur autre (énergie fossile, environnement, congestion...) (à définir)
4. La fraude fiscale et sociale aura disparu par le déclenchement d'une réaction en chaîne dans le sens d'une "compliance" croissante, et ce au moyen d'une politique temporaire de contrôles renforcés.	-- Indicateur de l'économie souterraine : écart entre taux théorique moyen de TVA et taux effectif moyen

### 4.3. Recherche scientifique

En 2050, la recherche et l'innovation sont communément comprises comme un levier de développement durable et les investissements dans la recherche et l'innovation sont dès lors conséquents. La recherche scientifique en matière de développement durable met à disposition des connaissances robustes et actualisées pour permettre aux pouvoirs publics de contribuer au développement durable par la formulation de politiques et décisions scientifiquement fondées. Afin d'appréhender les enjeux de développement durable et de mener les analyses systémiques et intégrées nécessaires à l'échelle la plus appropriée, la recherche est réinventée avec un décloisonnement entre disciplines scientifiques, types de recherche (fondamentale, appliquée...), acteurs (scientifiques, stakeholders) et entre régions et pays.

Objectifs stratégiques à 2050	Indicateurs
1. Les budgets de recherche & développement ont atteint au moins les 3% du PIB.	- % PIB consacré aux dépenses de R&D.
2. Les résultats de la recherche sont pris en compte dans l'élaboration des politiques, en impliquant les parties prenantes et les utilisateurs de ces résultats dès le début : dans l'identification des problèmes, et dans la formulation des questions et des objectifs de la recherche.	- % des recherches fédérales avec un comité d'accompagnement actif - % de satisfaction des comités d'accompagnement des projets
3. Les collaborations scientifiques sont généralisées.	- % des recherches fédérales en réseau - % des recherches fédérales comprenant des partenaires étrangers
4. La recherche stratégique se focalise sur les défis sociétaux et de développement durable.	- % des recherches fédérales contribuant à des objectifs de DD
5. L'égalité homme/femme est atteinte jusqu'au sommet de la carrière scientifique.	- % de femmes promoteurs de projets de recherche



## 4.4. Coopération au développement

La coopération au développement vise l'amélioration du bien-être de la population la plus pauvre dans les pays en développement et s'inscrit dans le respect des droits fondamentaux de l'être humain cités dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et le premier principe de la Déclaration de Rio (1992). Le concept de développement recouvre plusieurs dimensions (démographique, sociale, économique, environnementale, culturelle et politique) et demande donc une approche pluridisciplinaire et une plus grande cohérence des politiques à tous les niveaux.

Objectifs stratégiques à 2050	indicateurs
1. L'évaluation ex-ante de l'impact des politiques belges sur le développement des pays en voie de développement (en particulier les pays les moins avancés) est instaurée dans tous les départements.	- Indicateur à définir
2. La Belgique participe activement à l'élaboration d'un Partenariat mondial fort et inclusif pour une coopération efficace au service du développement (Busan outcome).	- Indicateurs à définir en fonction du processus de révision des Objectifs du Millénaire pour le Développement et de la discussion à Rio+20 sur les objectifs de développement durable
3. L'aide publique au développement portera en priorité sur le développement des capacités dans les secteurs prioritaires et les thématiques particulières telles que les changements climatiques, la biodiversité, la gestion durable des forêts et la désertification, la gestion durable des ressources naturelles et la consommation et production durable, la gouvernance et la protection sociale et autres défis émergents identifiés lors de la Conférence des Nations Unies à Rio en juin 2012.	- Indicateurs à définir après Rio+20 (SDG en lien avec MDG)

